

## Vidéoconférence à 15h30 ce vendredi 9 avril 2021.

D'abord le ton de la direction se veut une fois de plus affable et pédagogique. Forcément, nous, les agents sommes moins intelligents qu'eux, car eux sont directeurs. Ils font un effort... Mais nous argumentons. Et les directeurs de nous relire des extraits de note du secrétariat général et du DG, alors que nous venons de les citer.... Ça va durer.

Alors, au fur et à mesure, la direction va dérapier.

La posture de la Drfip13 va consister à faire culpabiliser les agents de la situation anormale qu'ils subissent ! Jusqu'à mettre en cause le sens du service public des agents de la Drfip 13, « si nous ne faisons pas ce qui nous est demandé, d'autres le feront à notre place » et le directeur régional va même insinuer qu'il est plus difficile d'être derrière son bureau de Directeur régional qu'à l'accueil d'un SIP alors qu'une camarade exposait les difficultés rencontrées... Vis ma vie de Drfip ! Tu verras comme c'est plus difficile que la tienne. Être un Directeur sans divertissement, c'est dur. Il est 18h20. C'en est trop. On se lève et on se casse.

Mais entre temps ?



Uis ma vie de DRFIP

### ASA, situation sanitaire.

Nous avons tous lu et compris les deux messages, celui du secrétariat général et celui du directeur général. Et nous posons les bonnes questions.

Mission non télétravaillable = ASA pour les parents d'enfants jusqu'à 16 ans.

Mission télétravaillable : Pas d'ASA pour les parents d'enfants collégiens + dérogation sur le bon vouloir du chef de service si mission télétravaillable et enfants, de bébé jusqu'au CM2 si pas de garde alternative. Déclaration sur l'honneur.

Quid des jeunes collégiens ?

La CGT demande une note départementale afin que tous les agents-parents soient traités de la même manière plutôt que de se renvoyer la patate chaude à chaque chef de service, surtout - et la direction le sait - que certains font preuve de discernement tandis que d'autres... Cela se vérifie déjà sur les règlements de compte sur l'éval pro pour les collègues fragiles et confinés....

Refus de la Direction : pas de note de service mais du cas par cas.



- Pensez-vous qu'il soit possible de « télétravailler » avec des enfants à garder ? Oui pour notre directeur. Et celui-ci d'ajouter, nous avons tous eu des enfants, nous savons comment ça marche. C'est pas faux. Même que jadis, l'aristocratie les confiait à d'autres pour les « élever ».

- Pensez-vous qu'à 11 ou 12 ans, les enfants sont autonomes et n'ont pas besoin de leurs parents ? Oui ils sont autonomes pour notre directeur. Avec un tel raisonnement, demain nous serons obligés de « télétravailler » en gardant et soignant nos enfants malades soulignant la CGT...

La CGT rappelle qu'il y a dans nos services des familles monoparentales, que les grands-parents ne sont pas forcément disponibles ( éloignement + attente du vaccin), qu'il y a aussi un couvre-feu (on sort faire du vélo au parc avec le portable pour télétravailler ?) et que les vacances avancées percutent les dispositions prises par les parents (fermeture des activités péri-

Ambiance open-space en télétravail

Sur le télétravail avec enfants à garder, nous avons déroulé la logique de l'administration : si désormais l'administration considère que télétravail et garde d'enfant sont compatibles, alors demain on nous dira de venir travailler au bureau avec eux. Purée garantie à la cantine et au Taff ! Ambiance préau sur les plateaux de travail ! Pour rappel, les femmes réalisent 72 % des **tâches ménagères** et 65 % des **tâches** parentales (source Le Monde). Il est par ailleurs démontré que les erreurs se produisent quand la ou le salarié.e est perturbé dans sa concentration. Reprochera t-on des erreurs professionnelles ou un manque de rentabilité aux agents concernés ?



En l'état, les ASA dérogatoires (si mission télétravaillable) excluent les agents parents d'enfants entre 11 et 16 ans et c'est là tout le problème.

La direction indique que 167 agents bénéficient des ASA actuellement.

Et pour contrer les arguments de la CGT, la direction indique qu'elle a refusé le télétravail le mercredi à des agents qui étaient à temps partiel et qui voulaient reprendre à 100 % avec les enfants... LA CGT d'indiquer, que les plus bas salaires et le point d'indice bloqué expliquaient peut-être cela.

**Bref, faites remonter les difficultés que vous rencontrez au syndicat.**

**Nb : concernant les congés prévisionnels posés, l'administration indique « qu'elle autorise les agents à les avancer ». La CGT sera aux côtés des agents pour trouver les meilleures solutions**

### Campagne IR

La CGT a pris soin d'interroger de nombreux camarades qui exercent en SIP avant la rencontre avec la direction.

Les principales remontées et nos interventions : chamboulement des plannings de présence à cause des vacances avancées et imposées. Oui, les agents affectés en SIP et à l'accueil sont plus jeunes et forcément, souvent parents de jeunes enfants... Problématique de l'e-formation avec agents qui l'avaient suivie et qui sont absents. Pandémie et gestion des flux ? Comment allons nous faire ? Absence d'agents de sécurité : agents, cadres, services civiques sont-ils plus dissuasifs qu'un agent de sécurité en cas de risque ? Est-ce à un jeune service civique d'essayer les plâtres ? Désinfection des locaux ? Amplitude d'ouverture et risques d'incidents à la fermeture.

Alerte lancée par des agents qui nous signalent être lundi au quart de l'effectif pour tout le SIP !

Relais téléphonique des centres de contact : incompréhension sur les horaires imposés : les agents d'accueil ne bénéficient pas des horaires variables et certains devraient rester jusqu'à 18h00 !

Pour ce qui constitue le transfert des missions des centres de contact (CdC), nous subissons la conséquence du « tout dématérialisé ». Les CdC ne peuvent faire face. La CGT a indiqué qu'elle combattra toute pression sur les statistiques demandés aux agents SIP en pôle CdC.



combattra toute pression sur les statistiques demandés aux agents SIP en pôle CdC.

Pour le service public, les agents doivent prendre le temps qu'il faut pour expliquer les déclinaisons des lois de finances. Stop au temps limité pour répondre !

L'administration entend imposer les horaires des centres de contact aux agents SIP en pôle téléphonique. Pas question pour la CGT. Nous avons rappelé le montant déjà dérisoire de la prime d'accueil ...

Quid du télétravail pour les agents d'accueil ? (notamment les après-midi ou encore le jeudi ? ...

**Flicage des agents** : la CGT est intervenue concernant des questionnaires individuels adressés par des chefs de service. L'agent, en présentiel ou en télétravail doit recenser les tâches accomplies dans la journée. Pour la CGT, pas question d'accepter et de céder à ce flicage.

### Les « réponses » de la direction.

Le Drfip sur la gestion des flux prend l'exemple... d'une boulangerie. Ça se passe bien dans les boulangeries.

Voilà, voilà.

Le directeur du pôle PESAP reconnaît que l'incertitude, c'est le flux. Mais comme il doit faire l'intérim du Drfip qui part à la retraite, on se dit que la continuité de l'action et l'indéfectible solidarité de l'état-major confirmera l'option tactique pour la campagne IR : « Comme à la boulangerie ». Comme chez Ange, chez Paul, chez Youssef. Comme dans un fournil ?

Là, nous nous disons que nous avons dû rater kekchoz. Tiens, je vais prendre un AGFIP au chocolat et une 2042 pas trop cuite.

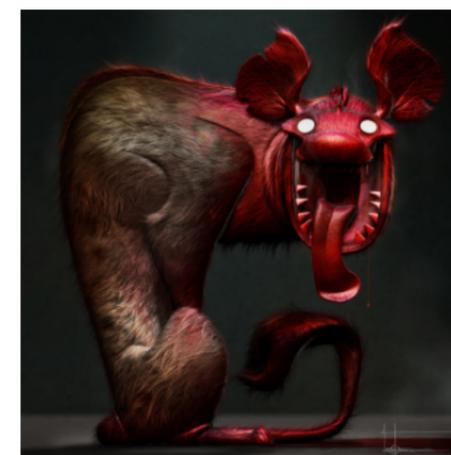


Souplesse, malaxage, dégazage

*Interlude : **Force boulangère** : Aptitude des farines à s'hydrater, puis des pâtes à se développer tout en gardant le gaz carbonique formé pendant la fermentation. On mesure la force boulangère à l'aide de l'alvéomètre Chopin. **Relâchement** : Phénomène d'écoulement de la pâte. Le réseau de gluten n'est pas suffisamment résistant pour maintenir la pâte dans sa forme primitive.*

*Fin de l'interlude.*

### L'accueil à l'ère DRFIP 2.0



L'artisan-boulangier passe la main à son mitron, chef du PESAP, AGFIP, lequel vante les mérites de l'anticipation du pôle métier, du numéro de téléphone national, de la baisse de fréquentation comme l'année dernière (vu que nous sommes fermés tous les après-midi depuis la reprise de l'activité en 2020, forcément il y a moins de monde à l'accueil dans les statistiques. NDLR).

La direction s'attend quand même à un pic de fréquentation dans les dernières semaines de la campagne (pain de). Le chef du PESAP indique en réponse à notre question que toute la documentation et les imprimés ont été livrés dans les SIP.



La CGT s'étonne que la direction ne la questionne pas sur la situation d'un SIP réduit au quart de ses effectifs... Du coup, (je vais prendre aussi un croissant), nous citons 2 SIP... Réponse, nous mobiliserons l'EDR. Rappel, nous sommes vendredi, c'est pour lundi. (il faut passer commande).

Un flyer est mis à disposition des usagers, lesquels sont venus sur place mais peuvent repartir, on les rappellera une fois l'imprimé rempli. C'est la solution retenue pour les files d'attente trop longues ou avant la fermeture...

Pour les refus de télétravail pour les agents d'accueil, les directeurs s'en remettent aux chefs de service. La note promise par le n°2 du pôle PPR depuis plusieurs semaines n'est jamais arrivée. En conséquence la CGT a indiqué qu'elle allait saisir la CAP Locale de recours face à l'arbitraire de certains chefs de service.

**Conclusion concernant la campagne IR: la CGT a indiqué qu'au premier incident grave dans le cadre de la campagne déclarative, nous ferons valoir le droit de retrait des agents exposés. On ferme.**

